

## **Rapport de gestion**

|                                                               |           |
|---------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Énoncés prospectifs</b>                                    | <b>2</b>  |
| <b>Indicateurs de performance financière clés</b>             | <b>5</b>  |
| <b>Résultats d'exploitation consolidés</b>                    | <b>6</b>  |
| <b>Secteurs d'exploitation à présenter</b>                    | <b>12</b> |
| Résultats sectoriels de Weston Foods                          | 12        |
| Résultats sectoriels de Loblaw                                | 14        |
| <b>Situation de trésorerie et sources de financement</b>      | <b>19</b> |
| Flux de trésorerie                                            | 19        |
| Situation de trésorerie                                       | 21        |
| Situation financière                                          | 24        |
| Notation                                                      | 25        |
| Capital social                                                | 26        |
| Arrangements hors bilan                                       | 27        |
| <b>Résultats d'exploitation trimestriels</b>                  | <b>28</b> |
| <b>Contrôle interne à l'égard de l'information financière</b> | <b>29</b> |
| <b>Risques d'entreprise et gestion des risques</b>            | <b>30</b> |
| <b>Normes comptables</b>                                      | <b>30</b> |
| <b>Principales méthodes comptables</b>                        | <b>30</b> |
| <b>Perspectives</b>                                           | <b>31</b> |
| <b>Mesures financières non conformes aux PCGR</b>             | <b>31</b> |
| <b>Informations supplémentaires</b>                           | <b>39</b> |

## Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de George Weston limitée (« GWL » ou la « société ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2016 de la société et les notes y afférentes figurant aux pages 40 à 70 du présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités de la société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2015 de la société. Le présent rapport de gestion doit également être lu en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs », à la page 2 du présent rapport trimestriel.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2016 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Weston Foods. La société détient également de la trésorerie, des placements à court terme, ainsi qu'une participation véritable dans Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») de 6 %. Loblaw compte trois secteurs d'exploitation à présenter qui regroupent des activités de vente au détail, une banque et Propriétés de Choix. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services bancaires aux particuliers, des services de cartes de crédit, ainsi que des produits et services d'assurance et de téléphonie mobile. Loblaw détient également une participation véritable de 83 % dans Propriétés de Choix, qui possède, loue et gère des immeubles commerciaux à revenus. Le secteur d'exploitation Weston Foods est un chef de file des produits de boulangerie frais au Canada et des produits de boulangerie surgelés et artisanaux ainsi que des biscuits partout en Amérique du Nord.

Certaines charges et certains produits qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments et sont utilisées à l'interne aux fins d'analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux PCGR permettent également d'évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de façon uniforme. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR de la société.

Un glossaire des termes et des ratios utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 157 du Rapport annuel 2015 de la société.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 21 novembre 2016.

### ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport trimestriel de la société, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les synergies et les autres avantages prévus liés à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »), les recouvrements d'assurance attendus, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence du déploiement des systèmes de technologie de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Situation de trésorerie et sources de financement » et « Perspectives » du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention

de », « prévoir », « chercher à », « faire », « maintenir », « réaliser », « accroître », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses actuelles de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2016 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à l'augmentation du chiffre d'affaires et du volume des ventes, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation, ainsi qu'à la croissance continue associée aux initiatives en cours. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du Rapport annuel 2015 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées à Loblaw par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de Loblaw;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et de contrôler les pertes;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- l'incapacité de Loblaw de réaliser les avantages stratégiques attendus de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix;
- l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité;
- l'incapacité d'obtenir les résultats attendus, dont la croissance des produits, les économies de coûts ou les efficacités sur le plan de l'exploitation devant découler des principales initiatives de la société, y compris de la restructuration;
- l'incapacité des franchisés de Loblaw ou des titulaires de licences de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens-propriétaires ») d'exercer leurs activités conformément aux procédures ou aux normes prescrites, ou la détérioration des relations entre Loblaw et ses franchisés ou pharmaciens-propriétaires;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des arrêts de travail;
- les changements dans les passifs d'impôt de la société, notamment en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat, à l'impôt sur le capital, aux taxes à la consommation, à l'impôt foncier et aux autres impôts et taxes, ainsi que dans les passifs liés à la réglementation, y compris les changements découlant des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts ou des cotisations futures;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement de la société et aux gammes de vêtements de Loblaw, de même que leur fidélisation;
- les problèmes avec des fournisseurs, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;

## Rapport de gestion

- le risque que la société subisse une perte financière si ses contreparties ne s'acquittaient pas de leurs obligations prévues aux termes des contrats conclus avec celle-ci;
- l'incapacité d'effectuer une mise en marché efficace ou d'une manière qui réponde aux attentes de la clientèle;
- une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de la société d'anticiper et de cerner les tendances et les préférences des consommateurs et du marché de la vente au détail, et de s'y adapter;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi, des taux d'intérêt, des cours de change et des cours des dérivés et des marchandises;
- l'incidence des obligations éventuelles en matière d'environnement;
- l'incapacité de Loblaw de recouvrer ses créances sur cartes de crédit ou de les financer.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport trimestriel. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

## INDICATEURS DE PERFORMANCE FINANCIÈRE CLÉS

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)<br>Aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates                                       | 16 semaines closes les |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------|
|                                                                                                                                                          | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |
| Chiffre d'affaires                                                                                                                                       | <b>14 605 \$</b>       | 14 386 \$    |
| Marge brute du secteur Vente au détail de Loblaw <sup>i)</sup>                                                                                           | <b>3 718 \$</b>        | 3 560 \$     |
| Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>                                                                                                                    | <b>1 242 \$</b>        | 1 117 \$     |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>1)</sup>                                                                                                        | <b>8,5%</b>            | 7,8%         |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société                                                                                                  | <b>268 \$</b>          | 161 \$       |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société                                                                                  | <b>254 \$</b>          | 147 \$       |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>1)</sup>                                                  | <b>266 \$</b>          | 212 \$       |
| Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)                                                                                                     | <b>1,97 \$</b>         | 1,15 \$      |
| Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>1)</sup> (en dollars)                                                                     | <b>2,06 \$</b>         | 1,65 \$      |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie <sup>ii)</sup>                                                   | <b>2 865 \$</b>        | 2 984 \$     |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation                                                                                                        | <b>1 167 \$</b>        | 1 132 \$     |
| Flux de trésorerie disponibles <sup>1)</sup>                                                                                                             | <b>541 \$</b>          | 545 \$       |
| Total de la dette                                                                                                                                        | <b>12 906 \$</b>       | 13 386 \$    |
| Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle <sup>1)</sup> | <b>11,9%</b>           | 11,2%        |
| Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle <sup>1)</sup>                                                                               | <b>11,8%</b>           | 10,8%        |

- i) Au troisième trimestre de 2016, la marge brute du secteur Vente au détail de Loblaw tient compte d'un profit net de 4 millions de dollars (néant en 2015) lié principalement à la réception du produit partiel de la réclamation d'assurance de Loblaw relative aux magasins de détail situés à Fort McMurray.
- ii) Tiennent compte de dépôts de garantie de 209 millions de dollars détenus par Loblaw, qui sont inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs du troisième trimestre de 2015.

## Rapport de gestion

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)<br>Pour les périodes closes aux dates indiquées     | 16 semaines closes les |                  | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) | 40 semaines closes les |                  | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|------------------|----------------------|---------------------|------------------------|------------------|----------------------|---------------------|
|                                                                                                         | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015     |                      |                     | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015     |                      |                     |
| <b>Chiffre d'affaires</b>                                                                               | <b>14 605 \$</b>       | <b>14 386 \$</b> | <b>219 \$</b>        | <b>1,5 %</b>        | <b>36 480 \$</b>       | <b>35 646 \$</b> | <b>834 \$</b>        | <b>2,3 %</b>        |
| Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>                                                                   | <b>1 242 \$</b>        | 1 117 \$         | 125 \$               | 11,2 %              | <b>3 113 \$</b>        | 2 880 \$         | 233 \$               | 8,1 %               |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>1)</sup>                                                       | <b>8,5 %</b>           | 7,8 %            |                      |                     | <b>8,5 %</b>           | 8,1 %            |                      |                     |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles <sup>i)</sup>                           | <b>497 \$</b>          | 509 \$           | (12) \$              | (2,4) %             | <b>1 262 \$</b>        | 1 285 \$         | (23) \$              | (1,8)%              |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières                                                 | <b>129 \$</b>          | 225 \$           | (96) \$              | (42,7) %            | <b>523 \$</b>          | 542 \$           | (19) \$              | (3,5)%              |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>1)</sup>                | <b>164 \$</b>          | 164 \$           |                      |                     | <b>433 \$</b>          | 442 \$           | (9) \$               | (2,0)%              |
| Impôt sur le résultat                                                                                   | <b>166 \$</b>          | 93 \$            | 73 \$                | 78,5 %              | <b>382 \$</b>          | 318 \$           | 64 \$                | 20,1 %              |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat <sup>1)</sup>                                                 | <b>198 \$</b>          | 167 \$           | 31 \$                | 18,6 %              | <b>506 \$</b>          | 427 \$           | 79 \$                | 18,5 %              |
| Montant ajusté du taux d'impôt <sup>1)</sup>                                                            | <b>26,5 %</b>          | 27,2 %           |                      |                     | <b>27,5 %</b>          | 27,2 %           |                      |                     |
| <b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société</b>                                          | <b>268 \$</b>          | <b>161 \$</b>    | <b>107 \$</b>        | <b>66,5 %</b>       | <b>458 \$</b>          | <b>379 \$</b>    | <b>79 \$</b>         | <b>20,8 %</b>       |
| <b>Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société</b>                          | <b>254 \$</b>          | <b>147 \$</b>    | <b>107 \$</b>        | <b>72,8 %</b>       | <b>424 \$</b>          | <b>345 \$</b>    | <b>79 \$</b>         | <b>22,9 %</b>       |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>1)</sup> | <b>266 \$</b>          | 212 \$           | 54 \$                | 25,5 %              | <b>634 \$</b>          | 534 \$           | 100 \$               | 18,7 %              |
| <b>Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)</b>                                             | <b>1,97 \$</b>         | <b>1,15 \$</b>   | <b>0,82 \$</b>       | <b>71,3 %</b>       | <b>3,28 \$</b>         | <b>2,68 \$</b>   | <b>0,60 \$</b>       | <b>22,4 %</b>       |
| Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>1)</sup> (en dollars)                    | <b>2,06 \$</b>         | 1,65 \$          | 0,41 \$              | 24,8 %              | <b>4,92 \$</b>         | 4,15 \$          | 0,77 \$              | 18,6 %              |

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 164 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 (164 millions de dollars en 2015) et de 411 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (412 millions de dollars en 2015) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ainsi que d'un amortissement accéléré de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 (5 millions de dollars en 2015) et de 11 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (5 millions de dollars en 2015) comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges.

### Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1)</sup> s'est établi à 266 millions de dollars (2,06 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2016, en hausse de 54 millions de dollars (0,41 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015. Cette augmentation découle essentiellement de la croissance du bénéfice de Loblaw, attribuable à l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail, et à l'incidence positive d'une diminution des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1)</sup> tient également compte de l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw découlant de ses rachats d'actions de Loblaw.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 254 millions de dollars (1,97 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2016, en hausse de 107 millions de dollars (0,82 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015. Cette augmentation du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société est principalement attribuable à l'amélioration de la performance sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessus et à l'incidence nette positive, d'un exercice à l'autre, des éléments importants suivants :

- l'incidence positive d'une diminution de 113 millions de dollars (0,37 \$ par action ordinaire) des charges de restructuration et autres charges connexes;
- l'incidence positive de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw de 45 millions de dollars (0,26 \$ par action ordinaire);
- l'incidence positive de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 47 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire);

facteurs en partie contrebalancés par

- l'incidence négative de la diminution de 35 millions de dollars (0,29 \$ par action ordinaire) découlant de la conversion des monnaies étrangères.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1</sup> s'est établi à 634 millions de dollars (4,92 \$ par action ordinaire) comparativement à 534 millions de dollars (4,15 \$ par action ordinaire) pour la période correspondante de 2015. L'amélioration de 100 millions de dollars (0,77 \$ par action ordinaire) enregistrée pour l'exercice à ce jour est essentiellement attribuable à l'augmentation du bénéfice de Loblaw attribuable à l'amélioration de la performance de son secteur Vente au détail, à l'apport positif des synergies nettes supplémentaires et à l'incidence positive d'une diminution des immobilisations corporelles et incorporelles. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1</sup> tient également compte de l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw découlant de ses rachats d'actions de Loblaw.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 424 millions de dollars (3,28 \$ par action ordinaire), en hausse de 79 millions de dollars (0,60 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015. Cette augmentation du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société résulte essentiellement du fait que l'amélioration de la performance sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessus a été en partie contrebalancée par l'incidence nette négative, d'un exercice à l'autre, des éléments importants suivants :

- l'incidence négative de 102 millions de dollars (0,75 \$ par action ordinaire) découlant de la conversion des monnaies étrangères;
- l'incidence négative de l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 22 millions de dollars (0,05 \$ par action ordinaire);
- l'incidence négative de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 30 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire);

facteurs en partie contrebalancés par

- l'incidence positive d'une diminution de 125 millions de dollars (0,38 \$ par action ordinaire) des charges de restructuration et autres charges connexes;
- l'incidence positive de 42 millions de dollars (0,18 \$ par action ordinaire) d'une modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi apportée au cours de l'exercice précédent;
- l'incidence positive de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw de 25 millions de dollars (0,15 \$ par action ordinaire).

## Rapport de gestion

### Chiffre d'affaires

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)<br>Pour les périodes closes aux dates indiquées | 16 semaines closes les |              | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) | 40 semaines closes les |              | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------|----------------------|---------------------|------------------------|--------------|----------------------|---------------------|
|                                                                                                     | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |                      |                     | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |                      |                     |
| Weston Foods                                                                                        | <b>673 \$</b>          | 649 \$       | 24 \$                | 3,7 %               | <b>1 731 \$</b>        | 1 617 \$     | 114 \$               | 7,1 %               |
| Loblaw                                                                                              | <b>14 143 \$</b>       | 13 946 \$    | 197 \$               | 1,4 %               | <b>35 255 \$</b>       | 34 529 \$    | 726 \$               | 2,1 %               |
| Intersectoriel                                                                                      | <b>(211) \$</b>        | (209) \$     |                      |                     | <b>(506) \$</b>        | (500) \$     |                      |                     |
| Chiffres consolidés                                                                                 | <b>14 605 \$</b>       | 14 386 \$    | 219 \$               | 1,5 %               | <b>36 480 \$</b>       | 35 646 \$    | 834 \$               | 2,3 %               |

Le chiffre d'affaires s'est établi à 14 605 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, en hausse de 219 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015. Chaque secteur d'exploitation à présenter a influé sur l'augmentation, d'un exercice à l'autre, du chiffre d'affaires de la société au troisième trimestre, de la façon suivante :

- Incidence positive de 0,2 % découlant de la croissance de 3,7 % du chiffre d'affaires de Weston Foods attribuable essentiellement à l'augmentation du volume des ventes. La conversion des monnaies étrangères a eu une incidence positive négligeable sur le chiffre d'affaires comparativement au troisième trimestre de 2015.
- Incidence positive de 1,4 % découlant de l'augmentation de 1,4 % du chiffre d'affaires de Loblaw attribuable essentiellement au secteur Vente au détail. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 176 millions de dollars, ou 1,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 74 millions de dollars. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,8 % et l'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw a reculé et a été inférieur à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 0,2 %, calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,8 %.

Le chiffre d'affaires s'est établi à 36 480 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 834 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015. Chaque secteur d'exploitation à présenter a influé sur l'augmentation, d'un exercice à l'autre, du chiffre d'affaires de la société, de la façon suivante :

- Incidence positive de 0,3 % découlant de la croissance de 7,1 % du chiffre d'affaires de Weston Foods. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence positive d'environ 2,9 % de la conversion des monnaies étrangères. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a progressé de 4,2 %, en raison essentiellement de l'augmentation du volume des ventes.
- Incidence positive de 2,0 % découlant de l'augmentation de 2,1 % du chiffre d'affaires de Loblaw attribuable essentiellement au secteur Vente au détail. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 676 millions de dollars, ou 2,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 440 millions de dollars. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,1 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,2 %.

## Montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup>

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)<br>Pour les périodes closes aux dates indiquées | 16 semaines closes les |              | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) | 40 semaines closes les |              | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------|----------------------|---------------------|------------------------|--------------|----------------------|---------------------|
|                                                                                                     | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |                      |                     | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |                      |                     |
| Weston Foods                                                                                        | 101 \$                 | 97 \$        | 4 \$                 | 4,1 %               | 223 \$                 | 218 \$       | 5 \$                 | 2,3 %               |
| Loblaw                                                                                              | 1 141 \$               | 1 020 \$     | 121 \$               | 11,9 %              | 2 890 \$               | 2 662 \$     | 228 \$               | 8,6 %               |
| Chiffres consolidés                                                                                 | 1 242 \$               | 1 117 \$     | 125 \$               | 11,2 %              | 3 113 \$               | 2 880 \$     | 233 \$               | 8,1 %               |

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> a augmenté de 125 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015 pour s'établir à 1 242 millions de dollars. Chaque secteur d'exploitation à présenter a influé sur l'augmentation, d'un exercice à l'autre, du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de la société au troisième trimestre, de la façon suivante :

- Incidence positive de 0,4 % découlant de l'augmentation de 4,1 % du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Weston Foods attribuable à l'incidence positive de la croissance du chiffre d'affaires et des améliorations au chapitre de la productivité, en partie contrebalancée par les investissements soutenus dans les activités.
- Incidence positive de 10,8 % découlant de l'augmentation de 11,9 % du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Loblaw attribuable essentiellement au secteur Vente au détail. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence des franchises consolidées, l'amélioration du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail s'explique essentiellement par la hausse du chiffre d'affaires, par les marges brutes stables et par la diminution des frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires.

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> a augmenté de 233 millions de dollars pour l'exercice à ce jour comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015 pour s'établir à 3 113 millions de dollars. Chaque secteur d'exploitation à présenter a influé sur l'augmentation du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 0,2 % découlant de l'augmentation de 2,3 % du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Weston Foods. L'amélioration est attribuable à la croissance du chiffre d'affaires et aux améliorations au chapitre de la productivité, en partie contrebalancées par les investissements soutenus dans les activités et par les coûts des nouvelles installations.
- Incidence positive de 7,9 % découlant de l'augmentation de 8,6 % du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Loblaw essentiellement attribuable au secteur Vente au détail. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises, la hausse du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail s'explique essentiellement par l'augmentation du chiffre d'affaires, par les marges brutes stables, par l'incidence positive de synergies nettes supplémentaires et par la diminution des frais de vente et charges générales et administratives.

## Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)<br>Pour les périodes closes aux dates indiquées | 16 semaines closes les |              | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) | 40 semaines closes les |              | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------|----------------------|---------------------|------------------------|--------------|----------------------|---------------------|
|                                                                                                     | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |                      |                     | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |                      |                     |
| Weston Foods                                                                                        | 33 \$                  | 32 \$        | 1 \$                 | 3,1 %               | 84 \$                  | 69 \$        | 15 \$                | 21,7 %              |
| Loblaw                                                                                              | 464 \$                 | 477 \$       | (13) \$              | (2,7) %             | 1 178 \$               | 1 216 \$     | (38) \$              | (3,1) %             |
| Chiffres consolidés                                                                                 | 497 \$                 | 509 \$       | (12) \$              | (2,4) %             | 1 262 \$               | 1 285 \$     | (23) \$              | (1,8) %             |

## Rapport de gestion

Au troisième trimestre de 2016, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont diminué de 12 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2015 pour s'établir à 497 millions de dollars et ils tiennent compte d'un amortissement de 164 millions de dollars (164 millions de dollars en 2015) des immobilisations incorporelles lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et d'un amortissement accéléré de 3 millions de dollars (5 millions de dollars en 2015) comptabilisé par Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de ces montants, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont diminué de 10 millions de dollars, en raison de ce qui suit :

- la diminution des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du secteur Vente au détail de Loblaw essentiellement attribuable à une modification de la durée d'utilité estimée d'une partie du matériel et des agencements apportée au deuxième trimestre de 2016;

facteur en partie contrebalancé par

- une augmentation de l'amortissement attribuable à des investissements dans les immobilisations de Weston Foods.

Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont diminué de 23 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2015 pour s'établir à 1 262 millions de dollars et ils tiennent compte d'un amortissement de 411 millions de dollars (412 millions de dollars en 2015) des immobilisations incorporelles lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et d'un amortissement accéléré de 11 millions de dollars (5 millions de dollars en 2015) comptabilisé par Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de ces montants, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont diminué de 28 millions de dollars d'un exercice à l'autre, en raison essentiellement de ce qui suit :

- la diminution des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du secteur Vente au détail de Loblaw essentiellement attribuable à une modification de la durée d'utilité estimée d'une partie du matériel et des agencements apportée au deuxième trimestre de 2016 et à une diminution de l'amortissement des actifs plus âgés de la chaîne d'approvisionnement;

facteurs en partie contrebalancés par

- une augmentation de l'amortissement attribuable à des investissements dans les immobilisations de Weston Foods.

## Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

| (en millions de dollars)<br>Pour les périodes closes aux dates indiquées                             | 16 semaines closes les |              | 40 semaines closes les |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------|------------------------|--------------|
|                                                                                                      | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières                                              | <b>129 \$</b>          | 225 \$       | <b>523 \$</b>          | 542 \$       |
| Ajouter : Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie                           | <b>14</b>              | (33)         | <b>(80)</b>            | (50)         |
| Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw | <b>21</b>              | (24)         | <b>(10)</b>            | (35)         |
| Amortissement accéléré des coûts de financement différés                                             |                        | (4)          |                        | (15)         |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>1)</sup>             | <b>164 \$</b>          | 164 \$       | <b>433 \$</b>          | 442 \$       |

Au troisième trimestre de 2016, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont diminué de 96 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2015 pour s'établir à 129 millions de dollars. Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>1)</sup> est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015 et il tient compte d'une diminution des charges d'intérêts sur la dette à long terme attribuable au remboursement de titres de créance du secteur Vente au détail de Loblaw, en partie contrebalancée par l'augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme qui a découlé des émissions, par Propriétés de Choix, de titres de créance en faveur de tiers.

Pour l'exercice à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont diminué de 19 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2015 pour s'établir à 523 millions de dollars. Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières<sup>1)</sup> a diminué de 9 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015 pour s'établir à 433 millions de dollars, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- la diminution des charges d'intérêts sur la dette à long terme attribuable au remboursement de titres de créance du secteur Vente au détail de Loblaw, en partie contrebalancée par l'augmentation des charges d'intérêts sur la dette à long terme qui a découlé des émissions, par Propriétés de Choix, de titres de créance en faveur de tiers;
- la diminution des charges d'intérêts attribuable au rachat de titres de participation de Loblaw, à leur valeur nominale, au troisième trimestre de 2015;
- une diminution des charges d'intérêts du secteur Services financiers de Loblaw attribuable au remboursement de la dette de *Fiducie cartes de crédit Eagle<sup>MD</sup>* (« Eagle »).

## Impôt sur le résultat

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)<br>Pour les périodes closes aux dates indiquées         | 16 semaines closes les |              | 40 semaines closes les |              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------|------------------------|--------------|
|                                                                                                             | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |
| Impôt sur le résultat                                                                                       | 166 \$                 | 93 \$        | 382 \$                 | 318 \$       |
| Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt <sup>1), i)</sup> | 32                     | 74           | 127                    | 154          |
| Modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi                                                  |                        |              | (3)                    | (45)         |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat <sup>1)</sup>                                                     | 198 \$                 | 167 \$       | 506 \$                 | 427 \$       |
| Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt                                                  | 25,4 %                 | 27,3 %       | 30,8 %                 | 32,9 %       |
| Montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt <sup>1)</sup>         | 26,5 %                 | 27,2 %       | 27,5 %                 | 27,2 %       |

- i) Voir le tableau portant sur le BAIIA et le montant ajusté du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt<sup>1)</sup>.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,4 % au troisième trimestre de 2016, en baisse de 1,9 % comparativement à la période correspondante de 2015. La diminution du taux d'impôt effectif découle essentiellement de ce qui suit :

- une diminution de l'ajustement non déductible de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie;
- une diminution de certains éléments non déductibles;

facteurs en partie contrebalancés par

- la hausse de l'impôt exigible qui a découlé de l'augmentation calculée au prorata, promulguée au deuxième trimestre de 2015, du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi en Alberta, qui est passé de 10,0 % à 12,0 %.

Le montant ajusté du taux d'impôt<sup>1)</sup> s'est établi à 26,5 % au troisième trimestre de 2016, en baisse de 0,7 % comparativement à la période correspondante de 2015. La baisse est essentiellement attribuable à une diminution de certains éléments non déductibles, en partie contrebalancée par une hausse de l'impôt exigible découlant de l'augmentation calculée au prorata, en 2015, du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi en Alberta dont il est question ci-dessus.

## Rapport de gestion

Pour l'exercice à ce jour, le taux d'impôt effectif s'est établi à 30,8 %, en baisse de 2,1 % comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est essentiellement attribuable à ce qui suit :

- une diminution de la charge d'impôt différé qui a découlé d'une charge inscrite pour l'exercice précédent et liée à la réévaluation de passifs d'impôt différé se rapportant à l'augmentation du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi en Alberta dont il est question ci-dessus, déduction faite d'une augmentation de la charge d'impôt différé au premier trimestre de 2016 qui a découlé de l'augmentation du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi au Nouveau-Brunswick dont il est question ci-dessous;

facteur en partie contrebalancé par

- une augmentation de l'ajustement non déductible de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie;
- une hausse de l'impôt exigible qui a découlé de l'augmentation calculée au prorata du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi en Alberta dont il est question ci-dessus.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du taux d'impôt<sup>1)</sup> s'est établi à 27,5 %, en hausse de 0,3 % comparativement à la période correspondante de 2015. L'augmentation est essentiellement attribuable à une hausse de l'impôt exigible découlant d'une augmentation calculée au prorata du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi en Alberta promulguée en 2015.

Au premier trimestre de 2016, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé une augmentation de 2,0 % du taux provincial d'impôt des sociétés prévu par la loi, qui est passé de 12,0 % à 14,0 %. Au premier trimestre de 2016 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a comptabilisé une charge de 3 millions de dollars liée à la réévaluation de ses passifs d'impôt différé.

## SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

### RÉSULTATS SECTORIELS DE WESTON FOODS

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)<br>Pour les périodes closes aux dates indiquées | 16 semaines closes les |              | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) | 40 semaines closes les |              | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------|----------------------|---------------------|------------------------|--------------|----------------------|---------------------|
|                                                                                                     | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |                      |                     | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |                      |                     |
| Chiffre d'affaires                                                                                  | <b>673 \$</b>          | 649 \$       | 24 \$                | 3,7 %               | <b>1 731 \$</b>        | 1 617 \$     | 114 \$               | 7,1 %               |
| Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>                                                               | <b>101 \$</b>          | 97 \$        | 4 \$                 | 4,1 %               | <b>223 \$</b>          | 218 \$       | 5 \$                 | 2,3 %               |
| Montant ajusté de la marge<br>du BAIIA <sup>1)</sup>                                                | <b>15,0 %</b>          | 14,9 %       |                      |                     | <b>12,9 %</b>          | 13,5 %       |                      |                     |
| Amortissements des<br>immobilisations corporelles<br>et incorporelles <sup>i)</sup>                 | <b>33 \$</b>           | 32 \$        | 1 \$                 | 3,1 %               | <b>84 \$</b>           | 69 \$        | 15 \$                | 21,7 %              |

- i) Au troisième trimestre de 2016, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 3 millions de dollars (5 millions de dollars en 2015) et de 11 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (5 millions de dollars en 2015) lié aux charges de restructuration et autres charges.

**Chiffre d'affaires** Au troisième trimestre de 2016, le chiffre d'affaires de Weston Foods a augmenté de 24 millions de dollars, ou 3,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015 pour s'établir à 673 millions de dollars, en raison essentiellement de l'augmentation du volume des ventes. La conversion des monnaies étrangères a eu une incidence positive négligeable sur le chiffre d'affaires comparativement au troisième trimestre de 2015.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires de Weston Foods s'est établi à 1 731 millions de dollars, en hausse de 114 millions de dollars, ou 7,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence positive d'environ 2,9 % de la conversion des monnaies étrangères. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a augmenté de 4,2 %, en raison essentiellement de l'augmentation du volume des ventes.

**Montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup>** Au troisième trimestre de 2016, le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Weston Foods a augmenté de 4 millions de dollars, ou 4,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015 pour s'établir à 101 millions de dollars. La hausse est attribuable à l'incidence positive de l'augmentation du chiffre d'affaires et des améliorations au chapitre de la productivité, en partie contrebalancée par les investissements soutenus dans les activités.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> a augmenté de 5 millions de dollars, ou 2,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015 pour s'établir à 223 millions de dollars. La hausse est attribuable à l'augmentation du chiffre d'affaires et aux améliorations au chapitre de la productivité, en partie contrebalancées par les investissements soutenus dans les activités et par les coûts des nouvelles installations.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA<sup>1)</sup> s'est légèrement amélioré pour s'établir à 15,0 % au troisième trimestre de 2016 comparativement à 14,9 % pour la période correspondante de 2015. Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté de la marge du BAIIA<sup>1)</sup> s'est établi à 12,9 % comparativement à 13,5 % pour la période correspondante de 2015. La diminution du montant ajusté de la marge du BAIIA<sup>1)</sup> enregistrée pour l'exercice à ce jour est essentiellement attribuable aux investissements supplémentaires dans les activités et aux coûts des nouvelles installations.

**Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles** Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Weston Foods se sont établis à 33 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et à 84 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse respectivement de 1 million de dollars et de 15 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour les périodes correspondantes de 2015. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 (5 millions de dollars en 2015) et de 11 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (5 millions de dollars en 2015) lié aux fermetures prévues d'installations de fabrication de pains, de tartes et de gâteaux. Si l'on ne tient pas compte de ces montants, l'augmentation s'est établie à 3 millions de dollars et à 9 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et pour l'exercice à ce jour, respectivement, et découle des investissements dans les immobilisations.

#### **Autres questions liées à Weston Foods**

**Restructuration** Weston Foods évalue continuellement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de ses actifs de fabrication, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Au troisième trimestre de 2016, Weston Foods a comptabilisé un profit net découlant de la vente de terrains et de bâtiments de 4 millions de dollars (charge de 14 millions de dollars en 2015), en partie contrebalancé par les charges de restructuration et autres charges, y compris un amortissement accéléré de 3 millions de dollars (5 millions de dollars en 2015). Pour l'exercice à ce jour, Weston Foods a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges de 10 millions de dollars (18 millions de dollars en 2015), y compris un amortissement accéléré de 11 millions de dollars (5 millions de dollars en 2015). Ces charges se rapportent principalement à des plans de restructuration visant la fermeture d'installations de fabrication au Canada et aux États-Unis dont la production sera transférée à d'autres installations.

**Perte liée aux stocks** Au troisième trimestre de 2016, les stocks endommagés de Weston Foods d'un montant de 6 millions de dollars (5 millions de dollars américains) ont été sortis et comptabilisés dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé du résultat net de la société. Une réclamation d'assurance a été présentée, et le produit d'assurance devrait être comptabilisé quand la demande aura été traitée. Des pertes ou des charges additionnelles liées à ces stocks seront comptabilisées à mesure qu'elles surviendront.

## RÉSULTATS SECTORIELS DE LOBLAW

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)<br>Pour les périodes closes aux dates indiquées | 16 semaines closes les |              | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) | 40 semaines closes les |              | Variation<br>(en \$) | Variation<br>(en %) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------|----------------------|---------------------|------------------------|--------------|----------------------|---------------------|
|                                                                                                     | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |                      |                     | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |                      |                     |
| Chiffre d'affaires                                                                                  | <b>14 143 \$</b>       | 13 946 \$    | 197 \$               | 1,4 %               | <b>35 255 \$</b>       | 34 529 \$    | 726 \$               | 2,1 %               |
| Marge brute du secteur Vente au détail <sup>i)</sup>                                                | <b>3 718 \$</b>        | 3 560 \$     | 158 \$               | 4,4 %               | <b>9 305 \$</b>        | 8 895 \$     | 410 \$               | 4,6 %               |
| Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>                                                               | <b>1 141 \$</b>        | 1 020 \$     | 121 \$               | 11,9 %              | <b>2 890 \$</b>        | 2 662 \$     | 228 \$               | 8,6 %               |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>1)</sup>                                                   | <b>8,1 %</b>           | 7,3 %        |                      |                     | <b>8,2 %</b>           | 7,7 %        |                      |                     |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles <sup>ii)</sup>                      | <b>464 \$</b>          | 477 \$       | (13) \$              | (2,7) %             | <b>1 178 \$</b>        | 1 216 \$     | (38) \$              | (3,1)%              |

- i) Au troisième trimestre de 2016 et pour l'exercice à ce jour, la marge brute du secteur Vente au détail de Loblaw tient compte de l'incidence de certains éléments qui sont décrits à la rubrique « Marge brute du secteur Vente au détail » ci-dessous et qui sont exclus du calcul du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup>.
- ii) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 164 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 (164 millions de dollars en 2015) et de 411 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (412 millions de dollars en 2015) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

**Performance globale de Loblaw** Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Loblaw a augmenté de 121 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 228 millions de dollars pour l'exercice à ce jour comparativement à ceux inscrits pour les périodes correspondantes de 2015, en raison essentiellement du secteur Vente au détail. Si l'on ne tient pas compte des franchises consolidées, le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail s'est amélioré de 105 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 212 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en raison essentiellement de l'augmentation du chiffre d'affaires, des marges brutes stables et de la diminution des frais de vente et charges générales et administratives. Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail reflète également les synergies nettes supplémentaires.

Le chiffre d'affaires, la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> inscrits pour le troisième trimestre de 2016 et pour l'exercice à ce jour rendent compte de l'incidence de la consolidation des franchises, comme il est mentionné à la rubrique « Autres questions liées à Loblaw ».

**Chiffre d'affaires** Le chiffre d'affaires de Loblaw a augmenté de 197 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015 pour s'établir à 14 143 millions de dollars, en raison essentiellement du secteur Vente au détail. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 176 millions de dollars, ou 1,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015 et il tient compte du chiffre d'affaires de 10 278 millions de dollars (10 178 millions de dollars en 2015) du secteur de l'alimentation au détail et de celui de 3 613 millions de dollars (3 537 millions de dollars en 2015) du secteur des pharmacies au détail.

Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 74 millions de dollars, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,4 % si l'on ne tient pas compte des postes d'essence (0,6 %). Le chiffre d'affaires des magasins comparables reflète également l'incidence des investissements affectés à la promotion dans le secteur de l'alimentation au détail. Si l'on tient compte des postes d'essence, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,8 %. L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw a reculé et a été inférieur à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 0,2 %, calculée selon l'IPC. L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;
- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 2,8 %, et il tient compte de l'augmentation de 1,6 % du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et de l'augmentation de 3,9 % du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin;
- au cours des 12 derniers mois, 44 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 69 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une diminution de la superficie nette en pieds carrés du secteur Vente au détail de 0,2 million de pieds carrés, ou 0,3 %, en raison essentiellement du plan de fermeture de magasins de Loblaw annoncé en 2015.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires de Loblaw s'est établi à 35 255 millions de dollars, en hausse de 726 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015, en raison essentiellement du secteur Vente au détail. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 676 millions de dollars, ou 2,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015 et il tient compte du chiffre d'affaires de 25 386 millions de dollars (25 041 millions de dollars en 2015) du secteur de l'alimentation au détail et de celui de 9 153 millions de dollars du secteur des pharmacies au détail (8 822 millions de dollars en 2015). Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,5 % si l'on ne tient pas compte des postes d'essence (0,4 %). Si l'on tient compte des postes d'essence, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 1,1 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,2 % pour l'exercice à ce jour, en raison de l'augmentation de 3,0 % du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et de l'augmentation de 5,3 % du chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin.

**Marge brute du secteur Vente au détail** Au troisième trimestre de 2016, la marge brute du secteur Vente au détail de Loblaw a augmenté de 158 millions de dollars comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2015 pour s'établir à 3 718 millions de dollars, et elle tient compte d'un profit net de 4 millions de dollars (néant en 2015) lié principalement à la réception du produit partiel de la réclamation d'assurance de Loblaw relative aux magasins de détail situés à Fort McMurray qui ont subi des dommages causés par un feu incontrôlé.

Si l'on ne tient pas compte de cette incidence, la marge brute du secteur Vente au détail a augmenté de 154 millions de dollars pour s'établir à 3 714 millions de dollars, et la marge brute du secteur Vente au détail exprimée en pourcentage s'est établie à 26,7 %, en hausse de 70 points de base comparativement à celle inscrite au troisième trimestre de 2015. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, la marge brute du secteur Vente au détail exprimée en pourcentage s'est établie à 26,1 %, en hausse de 30 points de base comparativement à celle inscrite au troisième trimestre de 2015. Les investissements affectés à la promotion dans le secteur de l'alimentation au détail ont entraîné une diminution des marges. Toutefois, les marges du secteur des pharmacies au détail se sont améliorées et ont contrebalancé l'incidence des investissements affectés à la promotion. La marge brute exprimée en pourcentage s'est améliorée, grâce surtout aux améliorations au chapitre des pertes comparativement à la période correspondante de 2015.

## Rapport de gestion

Pour l'exercice à ce jour, la marge brute du secteur Vente au détail de Loblaw s'est établie à 9 305 millions de dollars, en hausse de 410 millions de dollars comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2015. La marge brute du secteur Vente au détail de Loblaw pour l'exercice à ce jour reflète l'incidence nette négative, d'un exercice à l'autre, des éléments suivants :

- une charge de 5 millions de dollars au titre des pertes liées aux stocks et des coûts connexes aux magasins de détail situés à Fort McMurray qui ont subi des dommages causés par un feu incontrôlé, déduction faite des recouvrements;
  - une charge de 4 millions de dollars au titre de la dépréciation des stocks liée aux plans révisés de Loblaw visant la restructuration de certains actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail qui étaient auparavant commercialisés en vue de la vente;
  - une charge de 3 millions de dollars liée aux charges de restructuration et autres charges;
- facteurs en partie contrebalancés par
- une charge de 8 millions de dollars comptabilisée à l'exercice précédent liée aux stocks de vêtements.

Si l'on ne tient pas compte de ces éléments, la marge brute du secteur Vente au détail a augmenté de 414 millions de dollars pour l'exercice à ce jour pour s'établir à 9 317 millions de dollars, et la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 27,0 % comparativement à 26,3 % pour la période correspondante de 2015. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, la marge brute du secteur Vente au détail exprimée en pourcentage s'est établie à 26,4 %, en hausse de 20 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2015, en raison essentiellement des synergies opérationnelles réalisées et des améliorations au chapitre des pertes, en partie contrebalancées par la diminution des marges du secteur de l'alimentation au détail qui a découlé des investissements affectés à la promotion.

**Montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup>** Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Loblaw s'est établi à 1 141 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, en hausse de 121 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015, en raison essentiellement du secteur Vente au détail. Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail a augmenté de 111 millions de dollars en raison de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par une augmentation de 43 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 10 points de base comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2015 pour s'établir à 18,9 %. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont diminué de 50 points de base comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2015 pour s'établir à 18,2 %, en raison des facteurs suivants :

- l'incidence positive du plan de fermeture de magasins de Loblaw annoncé en 2015;
- les variations positives de la valeur des investissements de Loblaw dans ses magasins franchisés;
- l'incidence positive des cours de change d'un exercice à l'autre;
- l'incidence positive liée au règlement des conventions collectives au troisième trimestre de 2015.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Loblaw s'est établi à 2 890 millions de dollars, en hausse de 228 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2015, en raison essentiellement du secteur Vente au détail. Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail a augmenté de 213 millions de dollars, en raison essentiellement de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail pour l'exercice à ce jour dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par une augmentation de 201 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail. Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 20 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2015 pour s'établir à 19,0 %. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont diminué de 30 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2015 pour s'établir à 18,4 %, en raison des facteurs suivants :

- l'incidence positive du plan de fermeture de magasins de Loblaw annoncé en 2015;
- les variations positives de la valeur des investissements de Loblaw dans ses magasins franchisés;
- l'incidence positive des cours de change d'un exercice à l'autre;
- les efficiences sur le plan de l'exploitation réalisées dans les magasins de détail.

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Loblaw inscrit au troisième trimestre de 2016 et pour l'exercice à ce jour tient également compte de l'augmentation de 5 millions de dollars et de 10 millions de dollars, respectivement, du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Services financiers et de l'augmentation de 5 millions de dollars et de 5 millions de dollars, respectivement, du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Propriétés de Choix.

L'augmentation du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Services financiers est attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit et à l'augmentation du chiffre d'affaires des kiosques La Boutique Mobile. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Propriétés de Choix est attribuable à l'augmentation des loyers de base et des recouvrements nets d'impôts fonciers et de charges d'exploitation d'immeubles existants.

**Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles** Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de Loblaw ont diminué de 13 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2015 pour s'établir à 464 millions de dollars. La diminution des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles est principalement attribuable à une modification de la durée d'utilité estimée d'une partie du matériel et des agencements apportée au deuxième trimestre de 2016.

Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de Loblaw ont diminué de 38 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2015 pour s'établir à 1 178 millions de dollars. La diminution des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles est principalement attribuable à une modification de la durée d'utilité estimée d'une partie du matériel et des agencements apportée au deuxième trimestre de 2016 et à la diminution de l'amortissement des actifs plus âgés de la chaîne d'approvisionnement.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 164 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 (164 millions de dollars en 2015) et de 411 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (412 millions de dollars en 2015) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

#### **Autres questions liées à Loblaw**

**QHR Corporation** Après la clôture du troisième trimestre de 2016, Loblaw, par l'intermédiaire de sa filiale entièrement détenue Shoppers Drug Mart, a réalisé l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de QHR Corporation (« QHR »), société ouverte de technologie de la santé. Les actions de QHR ont été acquises pour une contrepartie en trésorerie d'environ 162 millions de dollars. Loblaw n'a pas encore finalisé la répartition du prix d'achat de cette acquisition.

## Rapport de gestion

**Consolidation des franchises** Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du troisième trimestre de 2016, 165 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un nouveau contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») qui est entré en vigueur en 2015.

Loblaw convertira les franchises existantes au contrat de franchise à l'expiration de leur contrat actuellement en vigueur, après quoi toutes les franchises auront été consolidées. Le tableau qui suit présente les franchises consolidées au troisième trimestre de 2016 et pour l'exercice à ce jour, ainsi que l'incidence totale des franchises consolidées :

| (en millions de dollars)                                              | 16 semaines closes les |              | 40 semaines closes les |              |
|-----------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------|------------------------|--------------|
| Pour les périodes closes aux dates indiquées                          | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |
| Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période  | 132                    | 16           | 85                     |              |
| Ajouter : Nombre de magasins franchisés consolidés pendant la période | 33                     | 27           | 80                     | 43           |
| Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période   | 165                    | 43           | 165                    | 43           |
| Chiffre d'affaires                                                    | 125 \$                 | 23 \$        | 264 \$                 | 28 \$        |
| Marge brute du secteur Vente au détail                                | 120                    | 21           | 254                    | 26           |
| Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>                                 |                        | (6)          | (7)                    | (8)          |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles       | 7                      | 2            | 15                     | 2            |
| Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | (7)                    | (6)          | (21)                   | (5)          |
|                                                                       |                        |              |                        |              |

Loblaw s'attend à ce que les nouvelles franchises consolidées et les franchises actuellement consolidées donnent lieu à des augmentations d'environ 350 millions de dollars des produits, d'environ 20 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> et d'environ 20 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles en 2016.

**Magasins de détail situés à Fort McMurray** Au deuxième trimestre de 2016, 10 magasins de détail de Loblaw situés à Fort McMurray ont subi des dommages causés par un feu incontrôlé qui a forcé l'évacuation de la ville. Au deuxième trimestre de 2016, Loblaw a comptabilisé une charge de 12 millions de dollars au titre des pertes liées aux stocks et des coûts liés au nettoyage du site et à la remise en état des lieux. Au troisième trimestre de 2016, Loblaw a reçu le produit partiel de 5 millions de dollars de la réclamation d'assurance. La réclamation d'assurance est toujours en cours, et un produit d'assurance supplémentaire au titre du règlement devrait être comptabilisé quand la demande aura été traitée.

Loblaw estime que l'incidence financière de la fermeture temporaire de ces magasins de détail sur ses résultats de l'exercice 2016 à ce jour est la suivante : une diminution des ventes d'environ 27 millions de dollars et une baisse du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> d'environ 7 millions de dollars. Loblaw souscrit une assurance contre les pertes d'exploitation et s'attend à ce que certaines pertes puissent être recouvrées aux termes de cette garantie d'assurance.

**Réseau de postes d'essence** Au deuxième trimestre de 2016, Loblaw a entamé, avec des acheteurs éventuels, des pourparlers sur la vente de ses activités liées aux postes d'essence. Le réseau compte environ 200 postes d'essence de détail. Sur une base annuelle, les ventes d'essence se chiffrent à environ 1 700 millions de litres et génèrent environ 1 600 millions de dollars.

**Charges de restructuration et autres charges connexes** Au deuxième trimestre de 2016 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a comptabilisé une charge additionnelle liée aux fermetures de magasins d'environ 43 millions de dollars et 44 millions de dollars, respectivement, en lien principalement avec la fermeture du dernier magasin de détail Joe Fresh aux États-Unis.

**Actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail** En 2015, Loblaw a commencé à s'employer activement à vendre certains actifs des entreprises de soins de santé complémentaires de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et a comptabilisé des pertes de valeur sur ces actifs et d'autres charges de restructuration connexes. Au deuxième trimestre de 2016, Loblaw a conclu des ententes visant la vente d'une partie de ces actifs. La société s'attend à ce que l'opération de dessaisissement se traduise, sur une base annualisée, par une diminution d'environ 129 millions de dollars du chiffre d'affaires et une augmentation de 8 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup>.

Au deuxième trimestre de 2016, Loblaw a mis un terme à ses efforts de vente des actifs restants et les a intégrés à ses activités courantes. Par conséquent, au deuxième trimestre de 2016 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a comptabilisé une charge de 4 millions de dollars liée à la dépréciation des stocks et des reprises de 8 millions de dollars de pertes de valeur comptabilisées précédemment sur ces actifs et d'autres charges de restructuration connexes.

## SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

### FLUX DE TRÉSORERIE

| (en millions de dollars)<br>Pour les périodes closes aux dates indiquées                         | 16 semaines closes les |              |           | 40 semaines closes les |              |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------|-----------|------------------------|--------------|-----------|
|                                                                                                  | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 | Variation | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 | Variation |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période                              | 1 564 \$               | 1 592 \$     | (28) \$   | 1 413 \$               | 1 333 \$     | 80 \$     |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation                                                | 1 167 \$               | 1 132 \$     | 35 \$     | 2 784 \$               | 2 683 \$     | 101 \$    |
| Sorties nettes liées aux activités d'investissement                                              | (291) \$               | (545) \$     | 254 \$    | (549) \$               | (1 139) \$   | 590 \$    |
| Sorties nettes liées aux activités de financement                                                | (586) \$               | (587) \$     | 1 \$      | (1 769) \$             | (1 294) \$   | (475) \$  |
| Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 9 \$                   | 13 \$        | (4) \$    | (16) \$                | 22 \$        | (38) \$   |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période                               | 1 863 \$               | 1 605 \$     | 258 \$    | 1 863 \$               | 1 605 \$     | 258 \$    |

**Entrées nettes liées aux activités d'exploitation** Les entrées nettes ont augmenté de 35 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2015, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- une augmentation du bénéfice en trésorerie;
- en partie contrebalancée par
- une augmentation des impôts en trésorerie payés;
  - la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement attribuable à une augmentation des stocks et à une diminution des provisions courantes, en partie contrebalancée par une augmentation des fournisseurs et autres passifs.

Pour l'exercice à ce jour, les entrées nettes ont augmenté de 101 millions de dollars, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- une augmentation du bénéfice en trésorerie;
- une augmentation des recouvrements des créances sur cartes de crédit attribuable à la croissance de la clientèle active du secteur Services financiers de Loblaw;

facteurs en partie contrebalancés par

- la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement attribuable à la diminution des fournisseurs et autres passifs et à la diminution des provisions courantes, en partie contrebalancée par une diminution des créances et par une réduction des stocks;
- une augmentation de l'impôt sur le résultat payé.

## Rapport de gestion

**Sorties nettes liées aux activités d'investissement** Les sorties nettes ont diminué de 254 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2015, ce qui s'explique essentiellement par les dépôts de garantie qui avaient été utilisés au cours de la période correspondante de l'exercice précédent pour rembourser les billets d'*Eagle* venus à échéance au quatrième trimestre de 2015.

Pour l'exercice à ce jour, les sorties nettes ont diminué de 590 millions de dollars, ce qui s'explique essentiellement par les dépôts de garantie qui avaient été utilisés au cours de la période correspondante de l'exercice précédent pour rembourser les billets d'*Eagle* dont il est question ci-dessus, par une diminution des placements à court terme et par une baisse des dépenses d'investissement nettes.

Le tableau suivant résume les dépenses d'investissement de la société pour chaque secteur d'exploitation à présenter :

| (en millions de dollars)                     | 16 semaines closes les |              | 40 semaines closes les |              |
|----------------------------------------------|------------------------|--------------|------------------------|--------------|
| Pour les périodes closes aux dates indiquées | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |
| Weston Foods                                 | 56 \$                  | 74 \$        | 143 \$                 | 167 \$       |
| Loblaw                                       | 383                    | 356          | 754                    | 808          |
| Total des dépenses d'investissement          | 439 \$                 | 430 \$       | 897 \$                 | 975 \$       |

**Sorties nettes liées aux activités de financement** Les sorties nettes ont diminué de 1 million de dollars au troisième trimestre de 2016 comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2015, en raison essentiellement du rachat de titres de participation de Loblaw en 2015, en partie contrebalancé par l'augmentation du nombre d'actions ordinaires rachetées par Loblaw aux fins d'annulation, par l'augmentation de la participation en copropriété de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») maintenue auprès de fiducies de titrisation indépendantes en 2015 et par l'émission nette moindre de titres de créance à long terme par Loblaw.

Pour l'exercice à ce jour, les sorties nettes ont augmenté de 475 millions de dollars, en raison essentiellement de l'augmentation du nombre d'actions ordinaires rachetées par Loblaw aux fins d'annulation et de la diminution de la participation en copropriété de la Banque PC maintenue auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes, en partie contrebalancées par la diminution des remboursements nets effectués sur la dette à long terme. En 2015, les flux de trésorerie liés aux activités de financement tenaient également compte du produit de Loblaw tiré de l'émission d'actions privilégiées, contrebalancé par le rachat par Loblaw de titres de participation.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique « Situation de trésorerie » du présent rapport de gestion.

### Flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup>

| (en millions de dollars)                          | 16 semaines closes les |              |           | 40 semaines closes les |              |           |
|---------------------------------------------------|------------------------|--------------|-----------|------------------------|--------------|-----------|
| Pour les périodes closes aux dates indiquées      | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 | Variation | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 | Variation |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation | 1 167 \$               | 1 132 \$     | 35 \$     | 2 784 \$               | 2 683 \$     | 101 \$    |
| Moins : Intérêts payés                            | 187                    | 157          | 30        | 467                    | 467          |           |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles        | 349                    | 371          | (22)      | 677                    | 846          | (169)     |
| Entrées d'immobilisations incorporelles           | 90                     | 59           | 31        | 220                    | 129          | 91        |
| Flux de trésorerie disponibles                    | 541 \$                 | 545 \$       | (4) \$    | 1 420 \$               | 1 241 \$     | 179 \$    |

Au troisième trimestre de 2016, les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> ont diminué de 4 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2015, en raison essentiellement de la hausse des paiements d'intérêts et de l'augmentation des dépenses d'investissement nettes, en partie contrebalancées par l'augmentation des entrées nettes liées aux activités d'exploitation.

Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> ont augmenté de 179 millions de dollars, en raison essentiellement de l'augmentation des entrées nettes liées aux activités d'exploitation et de la diminution des dépenses d'investissement nettes.

## SITUATION DE TRÉSORERIE

La société (à l'exclusion de Loblaw) s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La société (à l'exclusion de Loblaw) n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

Loblaw s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés faisant augmenter sa valeur, essentiellement en émettant des titres de capitaux propres et des débentures non garanties.

Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du troisième trimestre et les ont respectées tout au long de 2016.

Voir la rubrique « Flux de trésorerie » du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

**Total de la dette** Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi :

| (en millions de dollars)                                                                         | 8 oct. 2016      | Aux              |                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
|                                                                                                  |                  | 10 oct. 2015     | 31 déc. 2015     |
| Dettes bancaires                                                                                 | 257 \$           | 243 \$           | 143 \$           |
| Dettes à court terme                                                                             | 1 041            | 1 106            | 1 086            |
| Tranche à moins d'un an de la dette à long terme                                                 | 651              | 1 344            | 1 348            |
| Dettes à long terme                                                                              | 11 328           | 11 025           | 10 928           |
| Certains autres passifs                                                                          | 31               | 31               | 30               |
| Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments de la dette dont il est question ci-dessus | (402)            | (363)            | (381)            |
| <b>Total de la dette</b>                                                                         | <b>12 906 \$</b> | <b>13 386 \$</b> | <b>13 154 \$</b> |

La direction vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux d'un profil d'entreprise doté de notations élevées. La société (à l'exclusion de Loblaw) détient un montant important de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme et, par conséquent, elle surveille ses niveaux d'endettement sur la base du montant net de sa dette. La société (à l'exclusion de Loblaw) a une dette totale de 1 429 millions de dollars (1 428 millions de dollars au 10 octobre 2015 et 1 420 millions de dollars au 31 décembre 2015) ainsi qu'une trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 1 310 millions de dollars (1 368 millions de dollars au 10 octobre 2015 et 1 497 millions de dollars au 31 décembre 2015), donnant lieu à une situation de trésorerie nette de 119 millions de dollars (dette nette de 60 millions de dollars au 10 octobre 2015 et 77 millions de dollars au 31 décembre 2015).

## Rapport de gestion

La direction de Loblaw se concentre sur la gestion du total de la dette pour chacun de ses secteurs d'exploitation, de manière à s'assurer que leur structure du capital convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités.

- Loblaw vise à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. Loblaw suit de près le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement. Le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail sur une base annuelle a diminué comparativement au troisième trimestre de 2015 et à la clôture de l'exercice 2015 en raison essentiellement de la croissance du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> et du remboursement de billets à moyen terme de 525 millions de dollars qui sont arrivés à échéance au deuxième trimestre de 2016.
- Propriétés de Choix vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié.
- Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires en matière de capital qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières. À la clôture du troisième trimestre de 2016, la Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires.

**Composantes de la dette totale** Les principaux changements aux composantes de la dette totale de la société sont résumés ci-dessous :

**Débetures et billets à moyen terme** Le tableau qui suit présente un résumé des débetures et des billets à moyen terme émis au cours des périodes closes aux dates indiquées :

|                                                                |                |                 | 40 semaines closes les |                    |
|----------------------------------------------------------------|----------------|-----------------|------------------------|--------------------|
|                                                                |                |                 | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015       |
| (en millions de dollars)                                       | Taux d'intérêt | Date d'échéance | Montant en capital     | Montant en capital |
| Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix |                |                 |                        |                    |
| – Série G <sup>i)</sup>                                        | 3,20 %         | 7 mars 2023     | 250 \$                 |                    |
| – Série H <sup>i)</sup>                                        | 5,27 %         | 7 mars 2046     | 100                    |                    |
| – Série E                                                      | 2,30 %         | 14 sept. 2020   |                        | 250 \$             |
| Total des débetures et des billets à moyen terme émis          |                |                 | 350 \$                 | 250 \$             |

i) Les placements ont eu lieu dans le cadre du supplément de prospectus à un prospectus simplifié préalable de base de Propriétés de Choix déposé au quatrième trimestre de 2015.

Aucune émission n'a eu lieu aux troisièmes trimestres de 2016 et de 2015.

Le tableau qui suit présente un résumé des débentures et des billets à moyen terme remboursés au cours de la période close à la date indiquée :

|                                                                           |                |                           | 40 semaines closes les |                    |
|---------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------------------|------------------------|--------------------|
|                                                                           |                |                           | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015       |
| (en millions de dollars)                                                  | Taux d'intérêt | Date d'échéance           | Montant en capital     | Montant en capital |
| Billets de Les Compagnies Loblaw Limitée                                  | 7,10 %         | 1 <sup>er</sup> juin 2016 | 300 \$                 |                    |
| Billets de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix                                  | 2,01 %         | 24 mai 2016               | 225                    |                    |
| Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix – Série 5 | 3,00 %         | 7 mars 2016               | 300                    |                    |
| Total des débentures et des billets à moyen terme remboursés              |                |                           | 825 \$                 |                    |

Aucune débenture ni aucun billet à moyen terme n'a été remboursé aux troisièmes trimestres de 2016 et de 2015. Après la clôture du troisième trimestre de 2016, les billets à moyen terme à 3,78 % de 350 millions de dollars de GWL venant à échéance le 25 octobre 2016 sont arrivés à échéance et ont été remboursés.

**Facilités de crédit à terme non garanties de Loblaw** Au troisième trimestre de 2015 et pour les trois premiers trimestres de 2015, Loblaw a effectué des remboursements nets de 312 millions de dollars et de 931 millions de dollars, respectivement, sur ses facilités de crédit à terme non garanties.

**Fiducies de titrisation indépendantes** Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

| (en millions de dollars)                                                     | 8 oct. 2016 | Aux          |              |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------|--------------|
|                                                                              |             | 10 oct. 2015 | 31 déc. 2015 |
| Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :         |             |              |              |
| Créances titrisées auprès d' <i>Eagle</i>                                    | 650 \$      | 1 000 \$     | 650 \$       |
| Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes     | 475         | 580          | 550          |
| Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes | 1 125 \$    | 1 580 \$     | 1 200 \$     |

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle se conformait à cette exigence à la clôture du troisième trimestre de 2016 et s'y est conformée tout au long de 2016.

**Fiducies de financement indépendantes** Au deuxième trimestre de 2016, Loblaw a modifié l'entente visant la facilité de crédit engagée relative à ses fiducies de financement indépendantes afin d'en porter le montant à 700 millions de dollars et de repousser la date d'échéance au 10 juin 2019, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

## Rapport de gestion

**Facilités de crédit engagées** Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

| (en millions de dollars)                             | 8 oct. 2016          |         | Aux<br>10 oct. 2015  |         | 31 déc. 2015         |         |
|------------------------------------------------------|----------------------|---------|----------------------|---------|----------------------|---------|
|                                                      | Crédit<br>disponible | Prélevé | Crédit<br>disponible | Prélevé | Crédit<br>disponible | Prélevé |
| Facilité de crédit engagée de Loblaw                 | 1 000 \$             |         | 1 000 \$             |         | 1 000 \$             |         |
| Facilité de crédit engagée de<br>Propriétés de Choix | 500                  | 148 \$  | 500                  | 133 \$  | 500                  |         |
| Facilités de crédit engagées                         | 1 500 \$             | 148 \$  | 1 500 \$             | 133 \$  | 1 500 \$             |         |

Au deuxième trimestre de 2016, Loblaw a modifié l'entente visant sa facilité de crédit engagée afin de repousser la date d'échéance au 10 juin 2021, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées. Au troisième trimestre de 2016, Propriétés de Choix a repoussé la date d'échéance de sa facilité au 5 juillet 2021, toutes les autres modalités demeurant essentiellement inchangées.

### SITUATION FINANCIÈRE

|                                                                                                                                                                | 8 oct. 2016 | Aux<br>10 oct. 2015 |  | 31 déc. 2015 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|---------------------|--|--------------|
|                                                                                                                                                                |             |                     |  |              |
| Montant ajusté du rendement des capitaux propres<br>moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires<br>de la société sur une base annuelle <sup>1)</sup> | 11,9 %      | 11,2 %              |  | 10,7 %       |
| Montant ajusté du rendement du capital sur une<br>base annuelle <sup>1)</sup>                                                                                  | 11,8 %      | 10,8 %              |  | 10,6 %       |

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle<sup>1)</sup> avait augmenté à la clôture du troisième trimestre de 2016 comparativement à celui inscrit à la clôture du troisième trimestre de 2015 et à la clôture de l'exercice 2015, en raison de l'augmentation du bénéfice de Loblaw et des rachats d'actions effectués par celle-ci au cours des 12 derniers mois. Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle<sup>1)</sup> avait augmenté à la clôture du troisième trimestre de 2016 comparativement à celui inscrit à la clôture du troisième trimestre de 2015 et à la clôture de l'exercice 2015, en raison des facteurs mentionnés ci-dessus et de la diminution de la dette de Loblaw au cours des 12 derniers mois.

## NOTATION

Au deuxième trimestre de 2016, Standard & Poor's a confirmé les notes et la perspective attribuées à GWL.

Au premier trimestre de 2016, Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a confirmé les notes et les tendances attribuées à GWL.

Au deuxième trimestre de 2016, Standard & Poor's a confirmé les notes attribuées à Loblaw et à Propriétés de Choix. Au premier trimestre de 2016, DBRS a confirmé les notes attribuées à Loblaw et à Propriétés de Choix et a révisé leur tendance, qui est passée de stable à positive dans les deux cas.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de GWL :

| Notation (normes canadiennes) | DBRS  |          | Standard & Poor's |             |
|-------------------------------|-------|----------|-------------------|-------------|
|                               | Note  | Tendance | Note              | Perspective |
| Notation de l'émetteur        | BBB   | Stable   | BBB               | Stable      |
| Billets à moyen terme         | BBB   | Stable   | BBB               | s. o.       |
| Autres billets et débentures  | BBB   | Stable   | BBB               | s. o.       |
| Actions privilégiées          | Pfd-3 | Stable   | P-3 (élevé)       | s. o.       |

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Loblaw :

| Notation (normes canadiennes)                  | DBRS  |          | Standard & Poor's |             |
|------------------------------------------------|-------|----------|-------------------|-------------|
|                                                | Note  | Tendance | Note              | Perspective |
| Notation de l'émetteur                         | BBB   | Positive | BBB               | Stable      |
| Billets à moyen terme                          | BBB   | Positive | BBB               | s. o.       |
| Autres billets et débentures                   | BBB   | Positive | BBB               | s. o.       |
| Actions privilégiées de deuxième rang, série B | Pfd-3 | Positive | P-3 (élevé)       | s. o.       |

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Propriétés de Choix :

| Notation (normes canadiennes)            | DBRS |          | Standard & Poor's |             |
|------------------------------------------|------|----------|-------------------|-------------|
|                                          | Note | Tendance | Note              | Perspective |
| Notation de l'émetteur                   | BBB  | Positive | BBB               | Stable      |
| Débentures de premier rang non garanties | BBB  | Positive | BBB               | s. o.       |

## Rapport de gestion

### CAPITAL SOCIAL

**Capital social ordinaire** Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

| (nombre d'actions ordinaires)                                                                        | 16 semaines closes les |              | 40 semaines closes les |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------|------------------------|--------------|
|                                                                                                      | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |
| Émises et en circulation à l'ouverture de la période                                                 | <b>127 896 610</b>     | 127 928 419  | <b>127 911 661</b>     | 127 901 231  |
| Émises en vue du règlement d'options sur actions                                                     | <b>6 888</b>           | 89 580       | <b>41 837</b>          | 126 178      |
| Rachetées et annulées                                                                                |                        | (124 546)    | <b>(50 000)</b>        | (133 956)    |
| Émises et en circulation à la clôture de la période                                                  | <b>127 903 498</b>     | 127 893 453  | <b>127 903 498</b>     | 127 893 453  |
| Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période                                              | <b>(274 692)</b>       | (244 650)    | <b>(272 031)</b>       | (291 304)    |
| Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR                                                  |                        | (27 561)     | <b>(102 006)</b>       | (71 858)     |
| Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR                                                         | <b>6 977</b>           | 119          | <b>106 322</b>         | 91 070       |
| Actions détenues en fiducie à la clôture de la période                                               | <b>(267 715)</b>       | (272 092)    | <b>(267 715)</b>       | (272 092)    |
| Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période | <b>127 635 783</b>     | 127 621 361  | <b>127 635 783</b>     | 127 621 361  |
| Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie                 | <b>127 627 086</b>     | 127 715 256  | <b>127 678 285</b>     | 127 689 681  |

**Programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités** Le tableau qui suit présente un résumé des activités de la société aux termes de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour les périodes closes aux dates indiquées :

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)                    | 16 semaines closes les |              | 40 semaines closes les |              |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------|------------------------|--------------|
|                                                                        | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |
| Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR (nombre d'actions) |                        | 27 561       | <b>102 006</b>         | 71 858       |
| Rachetées et annulées (nombre d'actions)                               |                        | 124 546      | <b>50 000</b>          | 133 956      |
| Contrepartie en trésorerie payée                                       |                        |              |                        |              |
| Rachetées et détenues en fiducie                                       |                        | (3) \$       | <b>(11) \$</b>         | (7) \$       |
| Rachetées et annulées                                                  |                        | (13)         | <b>(6)</b>             | (14)         |
| Prime comptabilisée dans les résultats non distribués                  |                        | 16 \$        | <b>17 \$</b>           | 21 \$        |

Au deuxième trimestre de 2016, GWL a renouvelé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 6 397 215 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux statuts et règlements de la TSX, tout achat doit être effectué au cours alors en vigueur de ces actions.

**Dividendes** Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

| (en dollars)                                   | 16 semaines closes les |              | 40 semaines closes les |              |
|------------------------------------------------|------------------------|--------------|------------------------|--------------|
|                                                | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |
| Dividendes déclarés par action <sup>i)</sup> : |                        |              |                        |              |
| Ordinaire                                      | <b>0,440 \$</b>        | 0,425 \$     | <b>1,305 \$</b>        | 1,270 \$     |
| Privilégiée :                                  |                        |              |                        |              |
| Série I                                        | <b>0,36 \$</b>         | 0,36 \$      | <b>1,09 \$</b>         | 1,09 \$      |
| Série III                                      | <b>0,32 \$</b>         | 0,32 \$      | <b>0,97 \$</b>         | 0,97 \$      |
| Série IV                                       | <b>0,32 \$</b>         | 0,32 \$      | <b>0,97 \$</b>         | 0,97 \$      |
| Série V                                        | <b>0,29 \$</b>         | 0,29 \$      | <b>0,89 \$</b>         | 0,89 \$      |

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1<sup>er</sup> octobre 2016. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 septembre 2016.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du troisième trimestre de 2016 :

|                                                |                 |
|------------------------------------------------|-----------------|
| (en dollars)                                   |                 |
| Dividendes déclarés par action <sup>i)</sup> : |                 |
| – Ordinaire                                    | <b>0,440 \$</b> |
| – Privilégiée :                                |                 |
| Série I                                        | <b>0,36 \$</b>  |
| Série III                                      | <b>0,33 \$</b>  |
| Série IV                                       | <b>0,33 \$</b>  |
| Série V                                        | <b>0,30 \$</b>  |

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V seront payés le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I sont payables le 15 décembre 2016.

Au moment où un dividende est déclaré, GWL fait état sur son site Web ([www.weston.ca](http://www.weston.ca)) de la désignation des dividendes admissibles et non admissibles conformément à la position administrative de l'Agence du revenu du Canada.

#### ARRANGEMENTS HORS BILAN

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté aux arrangements hors bilan de la société au cours des trois premiers trimestres de 2016. Voir la rubrique 8, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel 2015 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

## Rapport de gestion

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

La clôture de l'exercice de la société est le 31 décembre. Les activités sont présentées selon un exercice qui se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. Chacun des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015 comptaient 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, comme c'était le cas pour l'exercice 2014, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres.

#### Principales informations trimestrielles

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)                                                | Troisième trimestre   |                       | Deuxième trimestre    |                       | Premier trimestre     |                       | Quatrième trimestre   |                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
|                                                                                                    | 2016<br>(16 semaines) | 2015<br>(16 semaines) | 2016<br>(12 semaines) | 2015<br>(12 semaines) | 2016<br>(12 semaines) | 2015<br>(12 semaines) | 2015<br>(12 semaines) | 2014<br>(13 semaines) |
| Chiffre d'affaires                                                                                 | <b>14 605 \$</b>      | 14 386 \$             | 11 075 \$             | 10 851 \$             | 10 800 \$             | 10 409 \$             | 11 248 \$             | 11 734 \$             |
| Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>                                                              | <b>1 242 \$</b>       | 1 117 \$              | 981 \$                | 913 \$                | 890 \$                | 850 \$                | 946 \$                | 1 022 \$              |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles <sup>i)</sup>                      | <b>497 \$</b>         | 509 \$                | 370 \$                | 388 \$                | 395 \$                | 388 \$                | 401 \$                | 410 \$                |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société                                            | <b>268 \$</b>         | 161 \$                | 143 \$                | 51 \$                 | 47 \$                 | 167 \$                | 148 \$                | 161 \$                |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société                            | <b>254 \$</b>         | 147 \$                | 133 \$                | 41 \$                 | 37 \$                 | 157 \$                | 138 \$                | 151 \$                |
| Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) – de base                                           | <b>1,99 \$</b>        | 1,15 \$               | 1,04 \$               | 0,32 \$               | 0,29 \$               | 1,23 \$               | 1,08 \$               | 1,18 \$               |
| Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) – dilué                                             | <b>1,97 \$</b>        | 1,15 \$               | 1,04 \$               | 0,31 \$               | 0,29 \$               | 1,23 \$               | 1,08 \$               | 1,17 \$               |
| Montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire <sup>1)</sup> (en dollars)             | <b>2,06 \$</b>        | 1,65 \$               | 1,56 \$               | 1,32 \$               | 1,31 \$               | 1,19 \$               | 1,43 \$               | 1,57 \$               |
| Inflation nationale trimestrielle moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)                 | <b>0,2 %</b>          | 3,8 %                 | 1,8 %                 | 3,9 %                 | 4,3 %                 | 4,6 %                 | 4,1 %                 | 3,5 %                 |
| Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail | <b>0,8 %</b>          | 1,3 %                 | 0,4 %                 | 2,1 %                 | 2,0 %                 | 2,0 %                 | 2,4 %                 | 2,4 %                 |
| Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail    | <b>2,8 %</b>          | 4,9 %                 | 4,0 %                 | 3,8 %                 | 6,3 %                 | 3,1 %                 | 5,0 %                 | 3,8 %                 |

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix comptabilisé par Loblaw et d'un amortissement accéléré comptabilisé par Weston Foods en 2015 et en 2016 relativement aux charges de restructuration et autres charges.

**Incidence des tendances et du caractère saisonnier sur les résultats trimestriels** Les facteurs importants présentés ci-dessous ont influé sur les résultats consolidés des huit derniers trimestres : les cours de change, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés, ainsi que la 53<sup>e</sup> semaine au quatrième trimestre de 2014. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Weston Foods est plus importante aux troisième et quatrième trimestres et l'est moins au premier trimestre. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Loblaw est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre.

**Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire**<sup>1)</sup> Un certain nombre d'éléments, tel qu'il est décrit à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion, sont exclus du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>1)</sup> trimestriel consolidé des huit derniers trimestres. Aux quatrièmes trimestres de 2015 et de 2014, des éléments dont la direction ne tient pas compte lorsqu'elle évalue la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation ont eu une incidence sur le bénéfice net trimestriel consolidé, y compris les éléments importants suivants :

- la dépréciation d'actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail de Loblaw détenus en vue de la vente au quatrième trimestre de 2015;
- des charges liées à l'évaluation des stocks et à d'autres écarts de transition découlant de la mise en œuvre par Loblaw d'un système de gestion de l'inventaire permanent au quatrième trimestre de 2015;
- la conversion de certains magasins de Loblaw en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives au quatrième trimestre de 2015;
- l'incidence de la modification de certaines ententes de redevances conclues avec les franchisés de certaines bannières de Loblaw aux quatrièmes trimestres de 2015 et de 2014;
- le produit d'assurance net comptabilisé par Weston Foods au quatrième trimestre de 2014;
- l'ajustement de la juste valeur du passif au titre de la rémunération fondée sur des actions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix comptabilisé au quatrième trimestre de 2014;
- un passif au titre du retrait d'un régime de retraite multi-employeurs comptabilisé par Weston Foods au quatrième trimestre de 2014;
- l'incidence positive d'une charge engagée au quatrième trimestre de 2014 et liée à l'écart d'évaluation des stocks acquis dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et qui ont été vendus.

Outre les éléments dont il est question ci-dessus, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>1)</sup> trimestriel consolidé a été touché par les synergies nettes liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix par Loblaw.

#### **CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôles, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

**Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière** Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au troisième trimestre de 2016 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

## Rapport de gestion

### RISQUES D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2015 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel 2015 ainsi que la notice annuelle 2015 de la société peuvent être consultés à [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

### NORMES COMPTABLES

**Présentation des états financiers** La société a mis en œuvre les modifications de la Norme comptable internationale (« IAS ») 1, *Présentation des états financiers*, au premier trimestre de 2016, ce qui n'a eu aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

**Impôt sur le résultat** La société est dans l'attente de la publication définitive de la décision à l'ordre du jour de l'IFRS Interpretations Committee (le « comité ») liée au mode attendu de recouvrement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée lors de l'évaluation de l'impôt différé conformément à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. La société s'attend à ce que le comité finalise et publie sa décision à l'ordre du jour dans les semaines à venir. Par suite de la publication de la décision à l'ordre du jour du comité, la société mettra en œuvre cette directive dans ses états financiers ultérieurs sur une base rétrospective à titre de changement de méthode comptable conformément à l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Bien que la société évalue toujours l'incidence de ce changement de méthode comptable sur ses états financiers consolidés, Loblaw s'attend à ce que le goodwill et les passifs d'impôt différé augmentent et à ce qu'il y ait une incidence sur le bénéfice net de l'exercice précédent liée à la réévaluation des passifs d'impôt différé résultant de la modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi en Alberta en 2015.

### PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Changements d'estimations comptables

**Immobilisations corporelles** Au deuxième trimestre de 2016, Loblaw a réévalué et révisé la durée d'utilité de certaines catégories de matériel et d'agencements qui est passée de huit à dix ans. Cette révision constitue un changement d'estimation qui se traduira par une diminution, au cours de l'exercice à l'étude, de la dotation aux amortissements, en lien avec ces actifs, d'environ 66 millions de dollars comparativement à 2015.

## **PERSPECTIVES<sup>2)</sup>**

Weston Foods s'attend à ce que l'augmentation du chiffre d'affaires découlant des nouvelles capacités et de l'amélioration de la productivité entraîne l'augmentation du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> en 2016 comparativement à 2015. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> devrait être plus importante au cours de la seconde moitié de l'exercice, lorsque la nouvelle capacité de fabrication des installations sera en service. La direction prévoit maintenant effectuer des dépenses d'investissement d'environ 210 millions de dollars en 2016, au lieu des 275 millions de dollars annoncés précédemment. L'amortissement devrait augmenter en 2016 comparativement à celui inscrit en 2015, et il devrait plus que contrebalancer l'augmentation du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup>. La concurrence sur le marché de la vente au détail continue de s'intensifier, surtout dans le marché des produits de boulangerie frais, ce qui fera augmenter la pression sur les activités.

Loblaw demeure concentrée sur son cadre stratégique, qui vise à lui permettre d'avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation, de santé et de beauté, d'assurer l'excellence au chapitre de l'exploitation et de générer de la croissance. Ce cadre stratégique repose sur une stratégie financière axée sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la génération d'efficacités, la réalisation de synergies découlant de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix par la société et le remboursement de capital aux actionnaires. Loblaw prévoit ce qui suit pour 2016 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour son secteur Vente au détail dans un marché de l'alimentation hautement concurrentiel, malgré les pressions négatives persistantes exercées par la réforme du réseau de la santé;
- l'augmentation du montant ajusté du bénéfice net<sup>1)</sup>;
- l'affectation d'environ 1,3 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, dont 1,0 milliard de dollars pour son secteur Vente au détail;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

En 2016, la société prévoit que l'augmentation du bénéfice net de Loblaw et l'incidence positive de l'augmentation de sa participation dans Loblaw découlant de ses rachats d'actions de Loblaw se traduiront par une augmentation de son bénéfice net.

## **MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR**

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le BAIIA, le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire, le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle, le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle et les flux de trésorerie disponibles. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. À l'occasion, la société peut exclure d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

## Rapport de gestion

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

**BAIIA et montant ajusté du BAIIA** La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du BAIIA et du montant ajusté du BAIIA avec le bénéfice d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

| (en millions de dollars)                                                                                                                                      | 16 semaines closes les |          |                      |                     | 10 oct. 2015 |          |                      |                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|----------|----------------------|---------------------|--------------|----------|----------------------|---------------------|
|                                                                                                                                                               | Weston Foods           | Loblaw   | Autres <sup>i)</sup> | Chiffres consolidés | Weston Foods | Loblaw   | Autres <sup>i)</sup> | Chiffres consolidés |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société                                                                                                       |                        |          |                      | 268 \$              |              |          |                      | 161 \$              |
| Ajouter l'incidence des éléments suivants :                                                                                                                   |                        |          |                      |                     |              |          |                      |                     |
| Participations ne donnant pas le contrôle                                                                                                                     |                        |          |                      | 219                 |              |          |                      | 87                  |
| Impôt sur le résultat                                                                                                                                         |                        |          |                      | 166                 |              |          |                      | 93                  |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières                                                                                                       |                        |          |                      | 129                 |              |          |                      | 225                 |
| Bénéfice d'exploitation                                                                                                                                       | 75 \$                  | 688 \$   | 19 \$                | 782 \$              | 56 \$        | 456 \$   | 54 \$                | 566 \$              |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles                                                                                               | 33                     | 464      |                      | 497                 | 32           | 477      |                      | 509                 |
| BAIIA                                                                                                                                                         | 108 \$                 | 1 152 \$ | 19 \$                | 1 279 \$            | 88 \$        | 933 \$   | 54 \$                | 1 075 \$            |
| Bénéfice d'exploitation                                                                                                                                       | 75 \$                  | 688 \$   | 19 \$                | 782 \$              | 56 \$        | 456 \$   | 54 \$                | 566 \$              |
| Ajouter l'incidence des éléments suivants :                                                                                                                   |                        |          |                      |                     |              |          |                      |                     |
| Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix                                     |                        | 164      |                      | 164                 |              | 164      |                      | 164                 |
| Charges de restructuration et autres charges                                                                                                                  | (4)                    |          |                      | (4)                 | 14           | 95       |                      | 109                 |
| Ajustement de la juste valeur des dérivés                                                                                                                     | (6)                    | (9)      |                      | (15)                |              | (12)     |                      | (12)                |
| Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray, déduction faite des recouvrements                                                                |                        | (5)      |                      | (5)                 |              |          |                      |                     |
| Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes, déduction faite des reprises                                             |                        | 3        |                      | 3                   |              | 2        |                      | 2                   |
| Achats de rentes et rachats de régimes de retraite                                                                                                            |                        |          |                      |                     |              | 2        |                      | 2                   |
| Perte liée aux stocks                                                                                                                                         | 6                      |          |                      | 6                   |              |          |                      |                     |
| Conversion des monnaies étrangères                                                                                                                            |                        |          | (19)                 | (19)                |              |          | (54)                 | (54)                |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation                                                                                                                     | 71 \$                  | 841 \$   |                      | 912 \$              | 70 \$        | 707 \$   |                      | 777 \$              |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus <sup>ii)</sup> | 30                     | 300      |                      | 330                 | 27           | 313      |                      | 340                 |
| Montant ajusté du BAIIA                                                                                                                                       | 101 \$                 | 1 141 \$ |                      | 1 242 \$            | 97 \$        | 1 020 \$ |                      | 1 117 \$            |

- Reflète l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme libellés en dollars américains détenus par des établissements à l'étranger.
- Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 164 millions de dollars (164 millions de dollars en 2015) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ni d'un amortissement accéléré de 3 millions de dollars (5 millions de dollars en 2015) comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges.

| (en millions de dollars)                                                                                                                                      | 8 oct. 2016  |          |                      |                     | 10 oct. 2015 |          |                      |                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|----------|----------------------|---------------------|--------------|----------|----------------------|---------------------|
|                                                                                                                                                               | Weston Foods | Loblaw   | Autres <sup>i)</sup> | Chiffres consolidés | Weston Foods | Loblaw   | Autres <sup>i)</sup> | Chiffres consolidés |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société                                                                                                       |              |          |                      | 458 \$              |              |          |                      | 379 \$              |
| Ajouter l'incidence des éléments suivants :                                                                                                                   |              |          |                      |                     |              |          |                      |                     |
| Participations ne donnant pas le contrôle                                                                                                                     |              |          |                      | 401                 |              |          |                      | 269                 |
| Impôt sur le résultat                                                                                                                                         |              |          |                      | 382                 |              |          |                      | 318                 |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières                                                                                                       |              |          |                      | 523                 |              |          |                      | 542                 |
| Bénéfice d'exploitation                                                                                                                                       | 135 \$       | 1 637 \$ | (8) \$               | 1 764 \$            | 135 \$       | 1 279 \$ | 94 \$                | 1 508 \$            |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles                                                                                               | 84           | 1 178    |                      | 1 262               | 69           | 1 216    |                      | 1 285               |
| BAIIA                                                                                                                                                         | 219 \$       | 2 815 \$ | (8) \$               | 3 026 \$            | 204 \$       | 2 495 \$ | 94 \$                | 2 793 \$            |
| Bénéfice d'exploitation                                                                                                                                       | 135 \$       | 1 637 \$ | (8) \$               | 1 764 \$            | 135 \$       | 1 279 \$ | 94 \$                | 1 508 \$            |
| Ajouter l'incidence des éléments suivants :                                                                                                                   |              |          |                      |                     |              |          |                      |                     |
| Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix                                     |              | 411      |                      | 411                 |              | 412      |                      | 412                 |
| Charges de restructuration et autres charges                                                                                                                  | 10           | 44       |                      | 54                  | 18           | 161      |                      | 179                 |
| Ajustement de la juste valeur des dérivés                                                                                                                     | (4)          | 11       |                      | 7                   |              | (15)     |                      | (15)                |
| Avis de cotisation lié à un exercice précédent                                                                                                                |              | 10       |                      | 10                  |              |          |                      |                     |
| Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray, déduction faite des recouvrements                                                                |              | 7        |                      | 7                   |              |          |                      |                     |
| Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes, déduction faite des reprises                                             |              | 5        |                      | 5                   |              | 9        |                      | 9                   |
| Achats de rentes et rachats de régimes de retraite                                                                                                            | 3            | 2        |                      | 5                   |              | 2        |                      | 2                   |
| Actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail                                                                                                        |              | (4)      |                      | (4)                 |              |          |                      |                     |
| Pertes liées aux stocks                                                                                                                                       | 6            |          |                      | 6                   | 1            |          |                      | 1                   |
| Charge liée aux stocks de vêtements                                                                                                                           |              |          |                      |                     |              | 8        |                      | 8                   |
| Charge liée à la perte sur les opérations de dessaisissement de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix                                                                 |              |          |                      |                     |              | 2        |                      | 2                   |
| Conversion des monnaies étrangères                                                                                                                            |              |          | 8                    | 8                   |              |          | (94)                 | (94)                |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation                                                                                                                     | 150 \$       | 2 123 \$ |                      | 2 273 \$            | 154 \$       | 1 858 \$ |                      | 2 012 \$            |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus <sup>ii)</sup> | 73           | 767      |                      | 840                 | 64           | 804      |                      | 868                 |
| Montant ajusté du BAIIA                                                                                                                                       | 223 \$       | 2 890 \$ |                      | 3 113 \$            | 218 \$       | 2 662 \$ |                      | 2 880 \$            |

- i) Reflète l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme libellés en dollars américains détenus par des établissements à l'étranger.
- ii) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 411 millions de dollars (412 millions de dollars en 2015) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ni d'un amortissement accéléré de 11 millions de dollars (5 millions de dollars en 2015) comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges.

## Rapport de gestion

Les éléments suivants ont influé sur le résultat d'exploitation des troisièmes trimestres et des trois premiers trimestres de 2016 et de 2015 :

**Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix** L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. Loblaw prévoit que l'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 550 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

**Charges de restructuration et autres charges** La société évalue régulièrement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de l'infrastructure de ses magasins, de ses actifs de fabrication, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts.

**Ajustement de la juste valeur des dérivés** La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain, principalement du fait de ses achats de certaines matières premières, de carburant et de services publics. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des dérivés sur marchandises et à des dérivés de change afin de réduire l'incidence des fluctuations des prix sur les achats prévus de matières premières et de carburant pendant une période précise. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, certaines variations de la juste valeur de ces instruments, qui comprennent les profits et les pertes réalisés et latents au titre des achats futurs de matières premières et de carburant, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change.

**Avis de cotisation lié à un exercice précédent** Au premier trimestre de 2016, la province d'Ontario a adopté des modifications rétroactives à la *Loi sur les droits de cession immobilière*. Ces modifications s'appliquaient aux cessions immobilières entre deux parties liées ayant eu lieu le 19 juillet 1989 ou après cette date. Ces modifications ont eu une incidence sur certaines cessions immobilières entre Loblaw et Propriétés de Choix au moment du premier appel public à l'épargne, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une charge dans les frais de vente et charges générales et administratives au premier trimestre de 2016.

**Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray, déduction faite des recouvrements** Au deuxième trimestre de 2016, 10 magasins de détail situés à Fort McMurray ont subi des dommages causés par un feu incontrôlé qui a forcé l'évacuation de la ville. Loblaw a comptabilisé des charges au titre des pertes liées aux stocks et des coûts liés au nettoyage du site et à la remise en état des lieux, comme il est décrit à la rubrique « Autres questions liées à Loblaw » du présent rapport de gestion. Au troisième trimestre de 2016, Loblaw a reçu le produit partiel de la réclamation d'assurance. La réclamation d'assurance est toujours en cours, et un produit d'assurance supplémentaire au titre du règlement devrait être comptabilisé ultérieurement.

**Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes, déduction faite des reprises** Chaque date de clôture, la société évalue s'il y a ou non dépréciation et, au besoin, inscrit des pertes de valeur ou des reprises de pertes de valeur comptabilisées précédemment au titre de la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, de ses immeubles de placement et de ses immobilisations incorporelles.

**Achats de rentes et rachats de régimes de retraite** La société procède à plusieurs achats de rentes et rachats de régimes de retraite ayant trait à d'anciens employés. Ces activités visent à réduire l'obligation de la société au titre des régimes à prestations définies et à atténuer les risques et la volatilité liés aux régimes de retraite.

**Actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail** Au deuxième trimestre de 2016, Loblaw a mis un terme à ses efforts de vente des actifs restants de certaines activités accessoires du secteur des pharmacies au détail qui étaient auparavant commercialisées en vue de la vente, comme il est décrit à la rubrique « Autres questions liées à Loblaw » du présent rapport de gestion.

**Pertes liées aux stocks** Au troisième trimestre de 2016, des stocks endommagés de Weston Foods d'un montant de 6 millions de dollars (5 millions de dollars américains) ont été sortis et comptabilisés dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé du résultat net de la société. Une réclamation d'assurance a été présentée, et le produit d'assurance devrait être comptabilisé quand la demande aura été traitée. Des pertes ou des charges additionnelles liées à ces stocks seront comptabilisées à mesure qu'elles surviendront.

Le 31 août 2014, un événement météorologique survenu aux États-Unis a considérablement endommagé les stocks de Weston Foods se trouvant dans l'entrepôt d'un tiers. Au premier trimestre de 2015, une charge de 1 million de dollars (environ 1 million de dollars américains) a été inscrite dans les frais de vente et charges générales et administratives.

**Charge liée aux stocks de vêtements** Au deuxième trimestre de 2015, Loblaw a comptabilisé une charge liée à une entente visant la liquidation, aux États-Unis, de certains stocks de vêtements plus anciens provenant d'établissements au Canada.

**Perte sur les opérations de dessaisissement de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix** Au premier trimestre de 2015, Loblaw a conclu les opérations de dessaisissement exigées par le Bureau de la concurrence et a comptabilisé une perte en lien avec ces opérations.

**Écart de change** Les états financiers consolidés de la société sont présentés en dollars canadiens; toutefois, l'actif net de la société (à l'exclusion de Loblaw) est en partie libellé en dollars américains et, en conséquence, la société est susceptible de réaliser des profits de change et de subir des pertes de change. Les frais de vente et charges générales et administratives tiennent compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de l'actif net libellé en dollars américains, principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme détenus par des établissements à l'étranger, et l'impôt connexe, le cas échéant, est comptabilisé dans la charge d'impôt. Au troisième trimestre de 2016, un profit de change de 19 millions de dollars (54 millions de dollars en 2015) a été comptabilisé dans les frais de vente et charges générales et administratives par suite de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. Une charge d'impôt de 2 millions de dollars (recouvrement de 1 million de dollars en 2015) a également été comptabilisé au titre de ce profit de change. Pour l'exercice à ce jour, une perte de change de 8 millions de dollars (profit de 94 millions de dollars en 2015) a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives par suite de la dépréciation (l'appréciation en 2015) du dollar américain par rapport au dollar canadien. Un recouvrement d'impôt de 1 million de dollars (charge de 5 millions de dollars en 2015) a également été comptabilisé au titre de cette perte de change (gain de change en 2015).

**Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières** La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établies conformément aux PCGR et présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

| (en millions de dollars)                                                                             | 16 semaines closes les |              | 40 semaines closes les |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------|------------------------|--------------|
|                                                                                                      | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières                                              | 129 \$                 | 225 \$       | 523 \$                 | 542 \$       |
| Ajouter : Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie                           | 14                     | (33)         | (80)                   | (50)         |
| Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw | 21                     | (24)         | (10)                   | (35)         |
| Amortissement accéléré des coûts de financement différés                                             |                        | (4)          |                        | (15)         |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières                           | 164 \$                 | 164 \$       | 433 \$                 | 442 \$       |

## Rapport de gestion

En plus de certains éléments décrits ci-dessus à la rubrique « BAIIA et montant ajusté du BAIIA », les éléments suivants ont influé sur les charges d'intérêts nettes et autres charges financières des troisièmes trimestres et des trois premiers trimestres de 2016 et de 2015 :

**Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie** La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés résumés intermédiaires non audités de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

**Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw** L'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw est un élément hors trésorerie qui est inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Le montant de cet ajustement est fonction de la fluctuation du cours de marché des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Une augmentation (diminution) du cours de marché de l'action ordinaire de Loblaw entraîne la comptabilisation de charges (produits) dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

**Amortissement accéléré des coûts de financement différés** Pour les trois premiers trimestres de 2015, Loblaw a comptabilisé des charges liées à l'amortissement accéléré des coûts de financement différés par suite des remboursements anticipés effectués sur la dette en 2015.

**Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt** La société considère le montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

| (en millions de dollars, sauf indication contraire)                                                      | 16 semaines closes les |              | 40 semaines closes les |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------|------------------------|--------------|
|                                                                                                          | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>i)</sup>                                                  | 912 \$                 | 777 \$       | 2 273 \$               | 2 012 \$     |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières <sup>i)</sup>                 | 164                    | 164          | 433                    | 442          |
| Montant ajusté du bénéfice avant impôt                                                                   | 748 \$                 | 613 \$       | 1 840 \$               | 1 570 \$     |
| Impôt sur le résultat                                                                                    | 166 \$                 | 93 \$        | 382 \$                 | 318 \$       |
| Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt <sup>ii)</sup> | 32                     | 74           | 127                    | 154          |
| Modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi                                               |                        |              | (3)                    | (45)         |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat                                                                | 198 \$                 | 167 \$       | 506 \$                 | 427 \$       |
| Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt                                               | 25,4 %                 | 27,3 %       | 30,8 %                 | 32,9 %       |
| Montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt                    | 26,5 %                 | 27,2 %       | 27,5 %                 | 27,2 %       |

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le BAIIA et le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

En plus de certains éléments décrits aux rubriques « BAIIA et montant ajusté du BAIIA » et « Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières » ci-dessus, l'élément suivant a influé sur l'impôt sur le résultat et le taux d'impôt effectif au troisième trimestre de 2016 et pour l'exercice à ce jour :

**Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi** Les actifs et les passifs d'impôt différé de la société reflètent l'incidence des modifications des taux d'impôt provinciaux et fédéral des sociétés prévus par la loi, ce qui donne lieu à l'imposition d'une charge ou d'un avantage sur les bénéfices. La société applique toute modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi dans la période au cours de laquelle elle est quasi adoptée par l'instance législative.

Au premier trimestre de 2016, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé une augmentation de 2,0 % du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi, qui est passé de 12,0 % à 14,0 %. Au premier trimestre de 2016 et pour l'exercice à ce jour, Loblaw a comptabilisé une charge de 3 millions de dollars liée à la réévaluation de ses passifs d'impôt différé.

Au deuxième trimestre de 2015, le gouvernement de l'Alberta a annoncé une augmentation de 2,0 % du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi, qui est passé de 10,0 % à 12,0 %. La société a comptabilisé une charge de 45 millions de dollars au deuxième trimestre de 2015 et pour les trois premiers trimestres de 2015 en lien avec la réévaluation de ses passifs d'impôt différé.

**Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire et montant ajusté du bénéfice net** La société considère le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire et le montant ajusté du bénéfice net comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire et du montant ajusté du bénéfice net avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

## Rapport de gestion

| (en dollars, sauf indication contraire)                                                                                                              | 16 semaines closes les |              | 40 semaines closes les |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------|------------------------|--------------|
|                                                                                                                                                      | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation <sup>i)</sup> (en millions)                                                                 | <b>128,2</b>           | 128,3        | <b>128,3</b>           | 128,2        |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société (en millions de dollars)                                                                     | <b>268 \$</b>          | 161 \$       | <b>458 \$</b>          | 379 \$       |
| Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social (en millions de dollars)                                                         | <b>14</b>              | 14           | <b>34</b>              | 34           |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)                                                     | <b>254 \$</b>          | 147 \$       | <b>424 \$</b>          | 345 \$       |
| Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw (en millions de dollars)                                                           | <b>2</b>               |              | <b>3</b>               | 2            |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action (en millions de dollars)                   | <b>252 \$</b>          | 147 \$       | <b>421 \$</b>          | 343 \$       |
| Bénéfice net dilué par action ordinaire                                                                                                              | <b>1,97 \$</b>         | 1,15 \$      | <b>3,28 \$</b>         | 2,68 \$      |
| Ajouter l'incidence des éléments suivants <sup>ii)</sup> :                                                                                           |                        |              |                        |              |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix                             | <b>0,44</b>            | 0,42         | <b>1,10</b>            | 1,07         |
| Charges de restructuration et autres charges                                                                                                         | <b>(0,03)</b>          | 0,34         | <b>0,19</b>            | 0,57         |
| Ajustement de la juste valeur des dérivés                                                                                                            | <b>(0,05)</b>          | (0,03)       | <b>0,01</b>            | (0,04)       |
| Avis de cotisation lié à un exercice précédent                                                                                                       |                        |              | <b>0,02</b>            |              |
| Charges liées aux magasins de détail situés à Fort McMurray, déduction faite des recouvrements                                                       | <b>(0,02)</b>          |              | <b>0,02</b>            |              |
| Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes, déduction faite des reprises                                    | <b>0,01</b>            |              | <b>0,02</b>            | 0,02         |
| Achats de rentes et rachats de régimes de retraite                                                                                                   |                        |              | <b>0,03</b>            |              |
| Actifs accessoires du secteur des pharmacies au détail                                                                                               |                        |              | <b>(0,01)</b>          |              |
| Pertes liées aux stocks                                                                                                                              | <b>0,03</b>            |              | <b>0,03</b>            | 0,01         |
| Charge liée aux stocks de vêtements                                                                                                                  |                        |              |                        | 0,02         |
| Perte sur les opérations de dessaisissement de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix                                                                         |                        |              |                        | 0,01         |
| Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw                                                 | <b>(0,12)</b>          | 0,14         | <b>0,05</b>            | 0,20         |
| Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie                                                                                     | <b>(0,03)</b>          | 0,05         | <b>0,12</b>            | 0,08         |
| Amortissement accéléré des coûts de financement différés                                                                                             |                        | 0,01         |                        | 0,04         |
| Modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi                                                                                           |                        |              | <b>0,01</b>            | 0,19         |
| Conversion des monnaies étrangères                                                                                                                   | <b>(0,14)</b>          | (0,43)       | <b>0,05</b>            | (0,70)       |
| Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire                                                                                            | <b>2,06 \$</b>         | 1,65 \$      | <b>4,92 \$</b>         | 4,15 \$      |
| Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société (en millions de dollars)                                                   | <b>280 \$</b>          | 226 \$       | <b>668 \$</b>          | 568 \$       |
| Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social (en millions de dollars)                                                         | <b>14</b>              | 14           | <b>34</b>              | 34           |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)                                   | <b>266 \$</b>          | 212 \$       | <b>634 \$</b>          | 534 \$       |
| Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw (en millions de dollars)                                                           | <b>2</b>               |              | <b>3</b>               | 2            |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action (en millions de dollars) | <b>264 \$</b>          | 212 \$       | <b>631 \$</b>          | 532 \$       |

- i) Comprend l'incidence des instruments dilutifs aux fins du calcul du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire.  
 ii) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

**Flux de trésorerie disponibles** La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

| (en millions de dollars)                          | 16 semaines closes les |              | 40 semaines closes les |              |
|---------------------------------------------------|------------------------|--------------|------------------------|--------------|
|                                                   | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 | 8 oct. 2016            | 10 oct. 2015 |
| Entrées nettes liées aux activités d'exploitation | <b>1 167 \$</b>        | 1 132 \$     | <b>2 784 \$</b>        | 2 683 \$     |
| Moins : Intérêts payés                            | <b>187</b>             | 157          | <b>467</b>             | 467          |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles        | <b>349</b>             | 371          | <b>677</b>             | 846          |
| Entrées d'immobilisations incorporelles           | <b>90</b>              | 59           | <b>220</b>             | 129          |
| Flux de trésorerie disponibles                    | <b>541 \$</b>          | 545 \$       | <b>1 420 \$</b>        | 1 241 \$     |

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique aux autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et elles peuvent être consultées en ligne à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Loblaw sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Loblaw, à [www.loblaw.ca](http://www.loblaw.ca).

Toronto, Canada

Le 21 novembre 2016

---

**Notes de bas de page**

---

- 1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 31 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2016 de la société.
  - 2) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » à la page 2.
-